



**XII° Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le
Développement
20 – 25 avril 2008**

**Déclaration de l'Organisation Internationale de la
Francophonie**

**Délégation conduite par S.E.M. Libère
BARARUNYERETSE, Ambassadeur, Représentant
Permanent de l'OIF auprès des Nations Unies à
Genève**

Débat général, Accra, le 24 avril 2008

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, Mesdames, Messieurs

Au nom de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de son Secrétaire général, S.E. Monsieur le Président Abdou Diouf, je voudrais remercier le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement pour l'organisation de cette 12ème rencontre du genre, fédérant l'ensemble de la communauté internationale autour de la question centrale des perspectives et enjeux de la mondialisation pour le développement.

L'OIF tient également à exprimer sa profonde gratitude au Ghana membre associé de l'OIF, à ses hautes autorités pour l'accueil chaleureux et les dispositions prises pour la bonne conduite des travaux que nous menons.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Conformément à son cadre stratégique décennal fixé en octobre 2004 à Ouagadougou, au Burkina Faso, lors du Xème Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements, ayant le français en partage, l'Organisation Internationale de la Francophonie compte parmi ses missions prioritaires la promotion d'un développement durable et de la solidarité internationale. Ce développement passe par l'intégration des pays en développement en général et des pays africains en particulier dans le système commercial multilatéral. A cet effet, notre organisation mène, entres autres, un certain nombre de programmes visant à renforcer les capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale en matière de négociations commerciales, par la mise à disposition d'experts au niveaux national et régional en négociations et formulations de politiques commerciales. Outre l'appui technique qu'elle déploie, seule ou en partenariat avec les autres organisations internationales, l'OIF entend réitérer son soutien aux Etats en développement producteurs de produits de base, qui

font face à une concurrence des marchés accrue et à une montée des prix des denrées alimentaires. A cet égard, L'OIF souhaite rappeler, entres autres, son appui à l'initiative du C4 coton, et aux efforts de ses membres pour la valorisation de leurs produits agricoles. Certes, des progrès ont été déjà accomplis ces dernières années pour l'intégration des Etats africains dans une économie plus juste et plus équitable. Mais, le contexte actuel, lance de nouveaux défis et appelle des dispositions innovantes. Le cycle actuel de la hausse des produits alimentaires touche bon nombre de pays francophones, et plus généralement, les Objectifs du Millénaire pour le Développement risquent d'être vains si la communauté internationale ne s'attèle pas à ce problème de façon rigoureuse. En plus du développement des infrastructures, il est nécessaire de valoriser les produits agricoles. Les petits producteurs font face à des contraintes liées à un cadre juridique international imposant des normes très contraignantes, comme c'est le cas également dans l'enceinte des sociétés transnationales par des normes privées. Pour faire face à ses dispositifs, nous pensons qu'il faut

renforcer les capacités en matière de recherche et développement au niveau national, par la création de centres spécialisés pour augmenter la valeur ajoutée de ces produits. Au niveau, de la CNUCED elle-même, puisque c'est elle qui nous réunis aujourd'hui, l'Organisation internationale de la Francophonie, plaide, conformément au souhait de ses membres africains en développement, pour la création d'un sous programme spécial sur les produits de base qui pourrait être rattaché directement auprès du Secrétaire général pour en souligner toute l'importance. Nous souhaitons également plaider en faveur de la poursuite du programme JITAP - comme vient de le faire l'Ambassadeur du Tchad - dont les résultats ont entièrement satisfait les pays bénéficiaires. A cet égard, nous avons noté une certaine inquiétude au sein de certaines délégations francophones, par rapport à l'Aide pour le Commerce dont les contours ne sont pas encore dessinés. En effet, la majorité des Pays en développement et des PMA n'ont pas été en mesure de répondre au questionnaire qui avait été envoyé pour évaluer leurs besoins. Depuis le lancement de l'initiative, force est de constater

qu'aucune évaluation des résultats n'a abouti, pour autant, les donateurs retirent des fonds de programmes ayant fait leur preuve comme le JITAP, au bénéfice de l'Aide pour le Commerce, alors que nous ne connaissons pas encore concrètement qu'elles pourront être les réalisations.

Madame la Présidente,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La 12^{ème} CNUCED intervient dans un contexte économique international caractérisé par des turbulences financières et par une crise alimentaire grave qui risque de se généraliser et de s'étendre dans le temps. Le constat tout au long de nos débats est que le contexte actuel risque de compromettre gravement le processus de développement des Etats les plus vulnérables. Aussi, La Francophonie souhaite-t-elle saisir cette occasion pour lancer un appel à l'ensemble de la Communauté internationale pour qu'elle vienne en aide aux pays africains qui traversent une période difficile. La Francophonie tient à soulever la nécessité

d'appuyer les politiques en faveur d'une valorisation des politiques agricoles et d'un appui aux petits producteurs qui constitue en Afrique la base de la sécurité alimentaire.

Nous ne sauront insister suffisamment sur la nécessité de la conclusion rapide et positive du cycle de Doha, qui permettra sans nul doute, aux Etats africains de tirer partie des bénéfices de la mondialisation. Pour cela, les pays développés et les pays émergents doivent œuvrer de concert et s'engager dans l'objectif de trouver une solution qui soit profitable à tous, notamment par la suppression des subventions qui créent des distorsions sur le marché mondial. Nous sommes convaincus que la 12^{ème} CNUCED, dans le cadre des concertations qu'elle poursuit, pourra suggérer des solutions qui permettront une meilleure intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

Enfin, en tant qu'organisation qui défend la diversité culturelle, nous aimerions plaider, pour un meilleur respect de la diversité linguistique durant les grandes

rencontres internationales comme la CNUCED 12. Force est de constater que le français, langue de travail au même titre que l'anglais est insuffisamment représenté. Cela se caractérise par un déficit en termes d'orateurs francophones et de documents disponibles en français. Nous sommes convaincus, que la CNUCED accordera une attention particulière aux préoccupations que nous venons d'exposer.

Je vous remercie.